

Namur, le 3 mars 2020

Chers parents, chers élèves,

Suite à la médiatisation concernant la propagation des cas de Coronavirus (Covid-19), de nombreux parents se posent des questions quant aux attitudes à adopter dans le cadre de l'école et des activités prévues. Comme toutes les écoles, nous nous conformons aux directives reçues de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui se basent sur les consignes énoncées par le SPF santé publique. Vous trouverez ci-dessous, un bref compte-rendu du contenu de la circulaire ministérielle de ce 02 mars 2020.

- A ce jour, le SPF santé publique ne recommande pas de mesures spécifiques.

- Si un enfant (ou un membre de l'équipe éducative) tombe malade dans les 14 jours suivant son retour de voyage ou une exposition au virus, il est tenu de rester à la maison, contacter le médecin de famille par téléphone et mentionner les antécédents de voyage et les symptômes. Le médecin de famille pourra évaluer la situation et prendre les mesures appropriées.

Les élèves doivent donc se trouver à l'école s'ils ne sont pas malades, même s'ils ont voyagé.

- Un rappel de quelques simples règles d'hygiène afin d'éviter la diffusion de virus en général (virus de la grippe, coronavirus,...) est faite.

Nous vous la rappelons au verso de ce document.

- Pour ce qui concerne les voyages, le SPF Affaires étrangères ne préconise pas l'annulation des déplacements dans les pays où des cas de Covid-19 ont été décelés. Aucune mesure générale d'annulation n'est donc envisagée à ce stade.

Jusqu'à nouvel ordre, tous les voyages scolaires prévus dans les semaines qui viennent restent d'actualité et sauf contre-ordre du SPF, tout engagement devra être honoré (aucun remboursement ne pourra donc être envisagé).

- Le cabinet de la Ministre de l'Education restera en contact avec les autorités compétentes pour apprécier, en temps réel, l'évolution de ses recommandations.

Nous vous tiendrons informés des éventuelles modifications qui seraient apportées aux recommandations.

Soyez sûrs que nous ferons le nécessaire pour que tout se passe au mieux pour vos enfants.

Satin Sylvie
Directrice

Doyen Isabelle
Directrice adjointe

COMMENT SE PROTÉGER CONTRE LES VIRUS COMME LE CORONAVIRUS COVID-19 OU LA GRIPPE SAISONNIÈRE ?

1

LAVEZ-VOUS RÉGULIÈREMENT LES MAINS.



2

UTILISEZ TOUJOURS DES MOUCHOIRS EN
PAPIER. UN MOUCHOIR NE S'UTILISE QU'UNE
FOIS. JETEZ-LE ENSUITE DANS UNE POUBELLE
FERMÉE.



3

SI VOUS N'AVEZ PAS DE MOUCHOIR À PORTÉE
DE MAIN, ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ DANS LE PLI
DU COUDE.



4

RESTEZ À LA MAISON SI VOUS ÊTES MALADE.



TOUTES LES INFORMATIONS SUR
www.info-coronavirus.be



service public fédéral
SANTÉ PUBLIQUE,
SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT

